

Calendrier

Congrès

de l'UD FO 94 :

LUNDI 22 JUIN A 9H à la
MdS de Créteil

présidé par



F SOUILLOT

Secrétaire Général
de la CGT Force Ouvrière



Formation syndicale :

Le **calendrier 2026** est
en ligne sur notre site ainsi
que le formulaire d'inscription
www.fo94.fr.

Liste des stages 2026 inscriptions ouvertes

- **Découverte-1^{er} niveau**
(indispensable pour tout
adhérent) **Des places encore
disponibles en septembre et
en décembre :**
☞ du 14 au 18 sept.
ou ☞ du 7 au 11 déc. 2026
- **Connaître ses droits**
du 1^{er} au 3 septembre 2026
(complet)
- **Formation CSE**
du 5 au 9 octobre 2026
- **Formation SSCT Santé
Sécurité Conditions de
Travail**
du 2 au 6 novembre 2026

SOMMAIRE

P 1 Congrès de l'UD FO 94 lundi 22 juin

**P 2-3 Adresse du secrétariat de l'UD FO 94 au secrétaire Général de la Confédération et
aux membres de la Commission Exécutive Confédérale**

**P 4 Déclaration intersyndicale des UD du Val-de-Marne lors de la réunion avec le Conseil
Départemental au sujet de la Maison Départementale des Syndicats de Créteil**



**9 juin : 1000 AESH rassemblés devant le ministère contre les avenants ouvrant la voie
aux licenciements, contre les PAS et pour le statut de fonctionnaire pour tous !**

XIII^{EME} CONGRES DE L'UD FO 94

LUNDI 22 JUIN 2026 à partir de 9 heures Maison des Syndicats à Créteil
sous la présidence de **Frédéric SOUILLOT,**
Secrétaire Général de la CGT-FO

Rappels importants :

- le volet B du mandat est à retourner, une fois complété,
à l'Union Départementale avant le 21 juin 2026.

La représentation des Syndicats s'établira conformément
aux Articles 10 et 11 de nos Statuts, et ce, d'après les timbres réglés à l'Union pour les
Années 2024 et 2025.

Concernant le **repas de midi** pris en commun sur place. Afin d'organiser au mieux cette
restauration, et particulièrement d'en déterminer **le nombre**, les Syndicats sont priés
d'inscrire leurs Délégués à l'aide du **coupon-réponse** qui leur a été adressé.

Ces inscriptions et recensements sont à retourner à nathalie.fo94@orange.fr **avant le 15
juin 2026 au plus tard; cependant cela n'exclut pas des réponses rapides.**

L'Union compte sur la discipline de toutes et tous, pour répondre au plus vite.



Maison des Syndicats de Créteil : lire en P4 la déclaration faite par Marc BONNET au nom de
l'ensemble des organisations syndicales du Val-de-Marne lors de la réunion du 8 juin au Conseil
Départemental. Toutes les organisations syndicales ont ensuite quitté la salle.



UNION DEPARTEMENTALE Force Ouvrière du VAL DE MARNE

11/13 rue des archives 94010 Créteil cedex
tél 01 49 80 94 94 – fax 01 49 80 68 80 www.fo94.fr - e mail fo94@wanadoo.fr

Le secrétariat de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière du Val-de-Marne

A Frédéric Souillot secrétaire général de la CGT-FO, aux membres de la Commission Exécutive confédérale
Créteil le 15 juin 2026

Cher camarade Frédéric, chers camarades membres de la CE confédérale

Le secrétariat de l'Union Départementale FO du Val-de-Marne a décidé de s'adresser à vous pour vous saisir de la discussion qui traverse aujourd'hui les syndicats et structures de notre Union Départementale.

La conclusion de la résolution générale de notre XXVIème congrès confédéral de Dijon indique que « *la préparation du rapport de force par l'action commune partout où cela est possible est à l'ordre du jour jusqu'à satisfaction de toutes les revendications. Le Congrès mandate le bureau confédéral en ce sens pour qu'il s'adresse et propose aux organisations syndicales l'action commune.* »

Depuis le congrès confédéral les coups contre la classe ouvrière continuent de pleuvoir et s'amplifient et, dans de nombreux secteurs, les salariés expriment leur disponibilité et leur volonté de combattre, comme la récente grève des cheminots vient de le montrer.

Le budget 2026 comprenait déjà 30 milliards de coupes auxquels le gouvernement a ajouté 10 milliards de coupes supplémentaires. Et le Ministre des comptes publics vient de faire des déclarations sur le budget 2027 annonçant au moins 40 milliards de coupes supplémentaires, en précisant que « *la priorité doit être la baisse de la dépense publique* » avec dans le viseur « *les retraites et la maladie* ».

Donc sur deux ans ce sont au moins 80 milliards prélevés sur la classe ouvrière, à travers la Sécurité sociale et les services publics, se combinant à toutes les autres attaques, en particulier les destructions d'emplois.

Les licenciements se multiplient, tout comme les annonces de restructurations, de fermetures de sites, de délocalisations, de suppressions d'emplois et les défaillances d'entreprises, comme en témoigne la situation à Sanofi Maisons-Alfort avec la cession de l'usine à la société ADRAGOS, ou encore dans le commerce alimentaire avec Auchan, Casino, et les passages en location gérance de IVRY GRAND CIEL, BERCY 2, BELLE EPINE avec un impact important sur les droits des salariés, comme la perte des accords d'entreprise carrefour France.

Le chômage atteint son plus haut niveau depuis plus de 8 ans. Dans notre département il atteignait 7.4% fin 2024 et il est passé à 8.1% fin 2025. Le chômage des jeunes a explosé avec +36%. Plus de 50% des jeunes du Val-de-Marne sont en CDD.

Il y a quelques semaines l'ARS a fermé les 60 lits de pédopsychiatrie de la fondation Vallée de Gentilly (qui représentent pas moins de 70% des lits de pédopsychiatrie du département et 25% en Ile-de-France) réduisant encore les possibilités d'accueil et de soins pour les enfants alors que la Direction académique du département reconnaît que 500 élèves sont scolarisés en classe banale faute de place en établissements sociaux et médico sociaux.

C'est encore le projet du DASEN du Val-de-Marne de procéder à 44 fermetures de classes supplémentaires, dont 34 en maternelle ! Cumulées entre mars et juin ce seraient 194 fermetures qui seraient mises en œuvre à la rentrée de septembre 2026, soit 1 école sur 3 du département qui serait touchée. Les enseignants, les parents n'acceptent pas : 70 enseignants de la circonscription de Fresnes, réunis en assemblée générale avec les syndicats SNUDI-FO 94 et FSU-SNUipp 94 le 2 juin ont adopté à l'unanimité une motion proposant la grève et le rassemblement à la DSDEN le 16 juin, jour du CSAsD carte scolaire et, si le DASEN ne répond pas aux revendications, invitent à préparer dès maintenant la grève à la rentrée.

D'ores et déjà de nombreuses écoles de cette circonscription et plus largement du département ont annoncé être en grève le 16 juin et seront présentes au rassemblement à la DSDEN à 14h pour l'annulation des fermetures de classes et porter leurs revendications.

Ce sont les couches les plus précaires et les plus jeunes qui sont frappées en premier lieu par ce plan dévastateur du gouvernement. Les suppressions d'emplois sont souvent des non-renouvellements de contrats précaires, des non-titularisations de CDD, des avenants licencieurs des AESH, c'est l'effacement année après année dans les collectivités territoriales de postes de travail occupés par des contrats précaires. La réalité est que ces 40, 50, 80 milliards de coupes exigent de frapper très durement.

Les 1000 AESH rassemblées le 9 juin à l'appel d'une partie des syndicats de la région parisienne et soutenues par les UD du 77, 93 et 94, montrent que ces femmes (puisque, en très grande majorité, ce sont des femmes), pourtant traditionnellement peu organisées, qui touchent des salaires de misère, qui sont soumises à un chantage ignoble, ou bien accepter les conditions de la surexploitation et de la déqualification ou bien perdre leur emploi, cherchent la voie de l'organisation et du combat. On imagine ce que cela aurait été si le même appel à faire monter les AESH à Paris avait été lancé non pas sur deux académies mais à l'échelle de toute la France dans l'unité des organisations.

Le congrès du SNUDI-FO 94 qui s'est tenu le 21 mai dernier avec 350 enseignants et AESH du département a adopté une résolution à l'unanimité dont la conclusion exprime à notre avis la nécessité de l'heure :

« SALAIRES, RETRAITE, SÉCURITÉ SOCIALE, ... FACE AUX MESURES DESTRUCTRICES DU GOUVERNEMENT, LA CONFÉDÉRATION FORCE OUVRIÈRE DOIT OUVRIR UNE PERSPECTIVE

Au-delà des revendications particulières des personnels de l'enseignement primaire public du Val-de-Marne, le Congrès du SNUDI-FO 94 constate que ce sont toutes les catégories de l'Éducation nationale, toutes les catégories de fonctionnaires et plus largement encore tous les travailleurs qui subissent les conséquences des attaques destructrices du gouvernement.

Aussi, le Congrès du SNUDI-FO 94 considère qu'il est de la responsabilité de notre confédération d'exprimer clairement en direction du gouvernement les revendications communes de tous les salariés : l'augmentation générale des salaires, l'augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le rattrapage des 32,7% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000 pour les fonctionnaires, l'abrogation de la réforme des retraites, la défense de la Sécurité sociale, l'annulation des suppressions de postes et l'abrogation des budgets d'austérité, revendications qui toutes se heurtent à la politique d'austérité et de destruction de nos conquêtes et de nos acquis.

C'est la responsabilité de la Confédération Force Ouvrière d'ouvrir la perspective de la mobilisation d'ensemble de tous les travailleurs publics et privés, de la grève générale si nécessaire, de la montée nationale à Paris, pour contraindre le gouvernement à mettre un terme à ses attaques inacceptables.

Parce que la confédération Force Ouvrière est un syndicat indépendant, elle ne saurait subordonner notre action au calendrier électoral quel qu'il soit. Les élections sont une chose, les revendications en sont une autre, les choix citoyens sont une chose, la mobilisation syndicale en est une autre.

Il est urgent que notre Confédération s'adresse à toutes les confédérations pour leur proposer l'action et la mobilisation communes qui seules pourront faire reculer les plans du gouvernement. »

Nous sommes confiants dans le fait que par la discussion, notre confédération saura décider des initiatives à prendre sur le terrain à la hauteur des attaques d'une gravité exceptionnelle qui menace la classe ouvrière et qu'ainsi, comme elle l'a fait à de plusieurs reprises dans le passé, comme en 1969 avec le référendum sur le sénat corporatiste ou encore en 1995 avec le plan Juppé contre la sécurité sociale, la confédération CGT-FO saura ouvrir une perspective pour tous les travailleurs de ce pays, et entrainera d'autres organisations syndicales.

Bien fraternellement,

Le secrétariat de l'UD FO 94



Déclaration LIMINAIRE commune - 8 JUIN 2026

Mr le directeur de la logistique, Mesdames et messieurs,

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales départementales ont interpellé le Président du Conseil départemental et le directeur de la logistique avec **6 courriers** : **24 février 2025, 22 octobre 2025, 12 décembre 2025, 13 avril 2026, 6 mai 2026** et le dernier en date du **2 juin 2026** au sujet des modifications du **fonctionnement** de la Maison Départementale des Syndicats Michel Germa.

En effet, **sans concertation aucune, sans aucune consultation** du comité de concertation ou des organisations syndicales, les services départementaux ont d'abord modifié les conditions de **réservation des salles** communes ainsi que les **horaires** d'ouverture de l'équipement.

Le nombre d'agents, nécessaire à son bon fonctionnement, a été réduit, tout comme les prestations de ménage et de traitement de déchets, pour ne citer que les plus importantes.

Nous le répétons à nouveau, nous sommes bien conscients que les conditions d'utilisation et d'usage des locaux de la Maison Départementale des Syndicats Michel Germa ont évolué depuis sa création, conscients également des coupes budgétaires drastiques de la part des gouvernements successifs à l'égard des collectivités territoriales.

Nous sommes même prêts à comprendre les efforts demandés à vos services, mais nous ne pouvons accepter qu'ils se fassent au détriment de la qualité du service rendu à la population qui fréquente l'équipement et au détriment des conditions de travail des agents qui le font fonctionner.

Pour seule réponse vous nous avez invité à participer à des réunions pour discuter notamment de l'évolution du règlement intérieur sans nous transmettre **aucun document**, ce que nos organisations syndicales ne peuvent et ne pouvaient accepter.

Par deux reprises nous vous avons demandé de nous transmettre vos projets écrits en amont. Faute de réponse positive à cette demande élémentaire, nous avons refusé de participer à des réunions où il nous faudrait nous prononcer sur un ou plusieurs textes qui nous sont camouflés.

Le 2 juin, nous avons reçu un courriel du responsable de la logistique qui écrit : *« La réunion du 8 juin ne constitue pas un Comité de concertation, mais une **réunion de travail** lors de laquelle les services souhaitent expliquer sur table à vos représentants leurs propositions d'amélioration du règlement, d'en discuter ensemble sans que vous ayez à vous prononcer mais que vous puissiez poser toutes les questions que vous souhaitez, et qu'ainsi vous puissiez en discuter ensuite librement dans vos instances. »*

Nous prenons acte qu'un document écrit avec les « propositions d'amélioration du règlement » nous est remis lors de la rencontre du 8 juin.

Nous ne nous exprimerons pas sur son contenu puisqu'il nous est nécessaire de réunir nos instances respectives au préalable.

Nous prenons aussi acte du fait que Monsieur le Directeur de la logistique écrit dans son courriel du 2 juin que « le Comité de concertation à proprement parler », sera « programmé dans un second temps lors du 8 juin ».

Nous vous demandons donc que ce comité de concertation se réunisse au mois de septembre.

Enfin, il nous semble indispensable de tenir le Comité de concertation à la Maison Départementale des Syndicats Michel Germa, comme il en est l'usage depuis toujours, ceci montrerait la volonté de la direction de rétablir le dialogue avec nos organisations syndicales.

L'ensemble des organisations syndicales :

CFDT94, CFE-CGC, CFTC94, CGT94, FO94, FSU94, Solidaires du Val de Marne, UNSA94